

SAS TEKNI-PLI

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €
15 Delle du Poirier
14320 SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE
SIREN : 929 591 741 - RCS CAEN
N° TVA intracommunautaire : FR15 929 591 741

FACTURE

N° 2026-REF-NBK-006	Date d'émission : 26/06/2026
	Date d'échéance : 26/07/2026

FACTURÉ À

SAS NORMANDIE BOIS KONCEPT

3 impasse de la Bergerie - 14610 BASLY
SIREN : 999 979 156 - RCS CAEN
N° TVA intracommunautaire : FR 50 999 979 156

Objet : Refacturation quote-part 30,80 % – loyer commercial – période du 1er au 18 mai 2026 (prorata 18 jours / 31 jours) – Bail commercial du 19 mai 2026, local 15 Delle du Poirier, 14320 SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE (Bailleur : SCI MARLEG).

Désignation	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Quote-part loyer commercial – du 1er au 18 mai 2026 (prorata 18 jours / 31 jours) – quote-part 30,80 % – loyer mensuel HT : 4 000,00 €	715,36 €	20,00 %	143,07 €	858,43 €
TOTAL	715,36 €		143,07 €	858,43 €

NET À PAYER TTC	858,43 €
------------------------	-----------------

Modalités de règlement

Paiement par virement à 30 jours date de facture sur le compte bancaire de la SAS TEKNI-PLI (RIB joint sur demande).
En cas de retard de paiement, application d'une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (art. L.441-10 et D.441-5 du Code de commerce).
Pas d'escompte pour règlement anticipé.

Informations complémentaires

Refacturation de la période du 1er au 18 mai 2026 (avant signature du bail le 19 mai 2026), conformément à la clause LOYER du bail commercial stipulant que « la période allant du 1er mai à ce jour sera acquittée par le PRENEUR dans un délai de dix jours en dehors de la comptabilité du notaire ».

Quote-part appliquée : 30,80 % (selon la répartition de la surface occupée fixée entre les trois sous-locataires).

Bailleur principal : SCI MARLEG – Bail commercial signé le 19 mai 2026 par-devant Maîtres Cécile BUREL et Philippe GAUDRON.